



BULLETIN DES ÉCOLES FLEURIES ET POTAGÈRES

Mars 2022

Cette année est celle de tous les records pour l'action « Écoles fleuries et potagères en Vaucluse ». En effet, vous êtes 55 structures à vous être inscrites, soit 230 classes et 2 CLAE, et plus de 5000 élèves ! Preuve de l'intérêt des enseignants et animateurs pour la reconnexion de leurs élèves à la nature et pour l'Éducation au Développement Durable.

Parce que tous les établissements n'ont pas les mêmes contraintes, mais que nous vous savons tous soucieux de donner du sens aux travaux entrepris, nous vous rappelons que les commissions chargées des visites, en mai et juin, n'attendent aucun rendu final, mais seulement la présentation de projets où chacun a amené sa part tout au long de l'année dans le respect des autres et de l'environnement. Un projet jardin durable s'inscrit dans le temps long et il n'y a donc pas de petit projet. Bon jardinage à toutes et tous !

Un Padlet pour partager avec les autres classes participant au projet

Afin de valoriser l'avancée de vos travaux, nous vous proposons aujourd'hui de **partager vos projets sur un padlet réservé aux établissements inscrits :**

Outre la carte des établissements inscrits et le lien vers le padlet réalisé l'année dernière, vous pourrez partager sur cet espace de mutualisation :

- des **traces de leurs travaux** : productions plastiques, photos des plantations, installations réalisées pour les végétaux ou les animaux...
- des **traces de leurs activités** : expériences, dessins d'observation, productions d'écrits, extraits de conseil d'élèves ou de cahier de vie (de la classe ou du projet), lettre envoyée aux partenaires sollicités...
- des **propositions d'échange entre classes** : recherche d'une classe avec qui correspondre, proposition de troc de plantes ou de prêt (ouvrage, matériel spécifique)...

Pour cela, rien de plus simple ! Il suffit de :

- cliquer sur l'adresse du padlet ;
- cliquer sur le plus dans la colonne que vous souhaitez compléter ;
- donner un titre à votre publication ;
- écrire un petit texte ou télécharger directement une photo ou un document.

Myriam Jalbaud (07 66 73 61 11) peut vous accompagner si besoin dans la publication sur ce padlet.

Un partenariat entre les DDEN et le Naturoptère

L'Association UNIVERSITE POPULAIRE VENTOUX a signé une convention avec l'union des DDEN de Vaucluse dans le cadre du projet des « Ecoles fleuries et potagères », en vue du développement des espaces de biodiversité au sein des cours des établissements scolaires participant à l'opération.

Dans le cadre de ce partenariat, les activités susceptibles d'être réalisées par les membres du [Naturoptère](#) sont :

- Des diagnostics et des activités de conseil en aménagement pour ramener de la biodiversité au sein des établissements scolaires (choix des lieux de plantations, choix des essences, créations de zones refuges...)
- Des activités de conseil à la pratique du jardinage au naturel

31 établissements ont ainsi bénéficié d'un diagnostic (ou sont sur le point d'en bénéficier).

Une formation « Jardiner durablement à l'école »

Le samedi 12 mars aura lieu, toute la journée, une formation pour les enseignants inscrits aux Écoles fleuries et potagères.

Construite par l'OCCE et les CIVAM-PACA, elle sera animée par Marie SIMON (Le Mat Ardèche, animatrice du collectif Pétale 07).

A travers une mise en pratique concrète, nous y aborderons :

- Un **exemple de réalisation** dans une école urbaine
- **Comment faire quand on a peu de moyens financiers** pour disposer de matériel (outils et dispositifs de plantation) et de végétaux : présentation de dispositifs et mise en pratique
- **Comment faire quand on ne dispose pas d'un environnement adapté** (cour "bétonnée") : présentation de dispositifs et mise en pratique
- Des **"trucs et astuces" pour vous faciliter la mise en œuvre et assurer la pérennité du projet**
- La **gestion en classe entière** et la **planification du projet tout au long de l'année**

Il ne reste plus de place, mais il est encore possible de vous inscrire sur la liste d'attente (en cas de désistement).

Une deuxième formation devrait avoir lieu en octobre prochain et en attendant, vous pourrez profiter du week-end du 23 et 24 avril pour participer au dispositif « De ferme en ferme » (plus de détail [ici](#)).

Programmer vos travaux au jardin

Pour vous aider à planifier vos travaux de jardinage avec les élèves, deux sites bien utiles :

- <https://ecolothèque.montpellier3m.fr/sites/ecolothèque/files/telechargement/fichier/Petits%20Jardins%20Saugrenus%20-%20Support%20de%20formation.pdf>

- <https://www.jardinons-alecole.org/>

Prêt de malles

Pour vous aider dans la mise en œuvre de vos projets de jardinage, les DDEN de Vaucluse et l'OCCE 84 vous proposent le prêt de [malles](#) (une par circonscription).

Si vous êtes intéressés, contacter Mireille Bastet (mireillebastet@wanadoo.fr) pour connaître les modalités.

Les conseils de Maurice ROUDIER

La démarche coopérative appliquée au jardin

COOPÉRER c'est travailler ensemble, mais c'est avant tout, pour les jeunes jardiniers coopérateurs :

- Apporter des propositions
- Décider des travaux à effectuer au jardin d'ornement ou potager
- Évaluer un budget jardinage
- Organiser la répartition des tâches

Pour ensemble, réaliser semences, bouturages, repiquages, plantations.



pavot



anémone blanda



agapanthes



pâquerettes

Pour mettre en œuvre la démarche coopérative, un outil : le conseil de coop

L'OCCE est là pour vous accompagner dans la mise en œuvre de cette instance. Faites appel à nous !